



A retenir

FONTE DES SEMIS PYTHIACEES Le risque est moyen à fort avec les conditions climatiques actuelles.

INSECTES DU SOL Risque faible à fort en fonction des parcelles.

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2019

Les observations du réseau de Surveillance Biologique du Territoire pour la culture du melon sont réalisées à partir de :

- **parcelles de référence**, observées et notées toutes les semaines et réparties sur les différentes zones du territoire,
- **parcelles flottantes**, observées par les réseaux des techniciens melon du Sud Ouest (Groupe Technique Melon Sud Ouest, Coop de France Midi Pyrénées).

Le dispositif est complété par les données issues de modèles ou indice de risques (mildiou, bactériose).

En saison, des relevés de pièges sésamies, pyrales et Heliothis complètent le dispositif (réseau maïs animé par Arvalis Midi-Pyrénées et réseau melon animé par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne).

Les parcelles de référence sont définies pour 1 site, 1 variété et 1 date de plantation. La date de plantation détermine les différents créneaux : abris, chenilles précoces, chenilles semi précoces, bâches, plein champ précoce, plein champ saison et plein champ arrière saison.

Semaines de plantation	Créneau
10 11	Abris
12 13	Chenilles précoces
14 15	Chenilles semi précoces
16 17 18	Bâches
19 20	Plein champ précoce
21 22 23 24	Plein champ saison
25 et plus.	Plein champ arrière saison



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'Agriculture du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, CAPEL, CEFEL,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

ÉTAT DES CULTURES

Les conditions de reprise des cultures sous chenilles précoces étaient favorables jusqu'au 2 avril. Cependant, les premiers centimètres du sol sous le paillage sont secs et le goutte à goutte a été démarré tôt après la plantation. En début de semaine 14, les départs de racines des mottes peuvent être observés sur les premières plantations.

• Insectes du sol

Pas de dégâts de taupins signalés sur le réseau de surveillance.

Mesures prophylactiques : Pour limiter le risque taupin, il est préférable d'éviter les précédents maïs ou prairies.

Il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables.

Évaluation du risque : Le risque est faible à fort en fonction des parcelles. Les conditions fraîches, les situations de reprise lente des plants ainsi que certains précédents cultureux sont des conditions favorables à ces ravageurs. Le risque diminue quand la reprise des plants est plus rapide (durcissement des tissus du collet).

• Fonte des semis - Pythiacées

Des symptômes de pertes de racines et d'étranglement au collet peuvent être observés sur des plantations précoces en plants greffés ou francs (une parcelle signalée), alors que les conditions de reprise étaient idéales et que le risque pythium était faible. Les dégâts pourraient être la conséquence de conduites en serre de production des plants.

Évaluation du risque : Avec le changement climatique de cette semaine (moins d'ensoleillement et températures plus basses) le risque qui était faible devient moyen à fort pour les dernières plantations.

• Autres bio-agresseurs

Des dégâts de limaces sont déjà observés. En conditions humides, il faut être vigilant à l'activité des limaces, surtout en bord de parcelles.

La présence des premiers pucerons est signalé sous un abri froid.

• Qualité du plant : Soigner les observations !

Mesures prophylactiques : Il est capital de soigner l'observation sur les plants avant toutes plantations, d'autant plus quand les plants « ont vieilli » en pépinière du fait du recul de la date de plantation prévisible.

Soigner l'observation sur :

- **le système racinaire :** il doit être de couleur blanche et correctement développé, aucune racine nécrosée ne doit être présente (couleur marron des racines)
- **le collet :** il ne doit pas présenter d'étranglement ou de zones nécrosées,
- **le système végétatif :** aucune nécrose, ni décoloration ne doivent être présentes,

La qualité du plant est primordiale dans la réussite de la culture.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL et la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.